

Dossier d'inscription BTS

Année scolaire 2023 – 2024

Lycée Victor BERARD
35 quai Aimé Lamy
BP 70087
39403 MOREZ cedex
03 84 34 17 00

Dossier COMPLET comprenant toutes les pièces jointes
demandées à rendre :

jusqu'au 3 juillet 2023

Par voie postale :

Lycée Victor Bérard
Secrétariat élèves
35 quai Aimé Lamy
39400 Hauts de Bienne, Morez

DATES DE RENTRÉE

<u>Classes</u>	<u>Jour de rentrée</u>	<u>Heure de rentrée</u>	<u>Intervention Proviseur Amphi Monneret</u>	<u>Prise en charge profs principaux responsables</u>	<u>EDT normal</u>
2 nd Pro	Lundi 4 septembre	7h55	8h00-9h00	9h00-11h30	Lundi 4 septembre 13h00
2 nd GT					
1 ^{ère} Pro	Mardi 5 septembre	7h55	8h00-8h30	8h30-11h30	Mardi 5 septembre 13h00
1 ^{ère} GT					
T GT	Mardi 5 septembre	10h00	10h00-10h30	10h30-12h00	Mardi 5 septembre 13h00
Terminales PRO et Terminales PRO apprentis					
BTS 1 ^{ère} année et BTS 1 ^{ère} année apprentis (CIM)	Lundi 4 septembre	14h00	14h00-15h00	15h00-17h00	Mardi 5 septembre 7h55
BTS 2 ^e année	Mardi 5 septembre	8h55	9h00-9h30	9h30-11h00	Mardi 5 septembre 11h00
BTS 2 ^e année apprentis (CIM)	Lundi 11 septembre	7h55			Lundi 11 septembre 7h55
BTS OL APPRENTISSAGE 1 ^{ère} année	Lundi 4 septembre	8h55	9h00-10h00	10h00-11h00	Lundi 4 septembre 11h00
BTS OL APPRENTISSAGE 2 ^e année	Lundi 4 septembre	10h00	10h00-11h00	11h00-12h00	Lundi 4 septembre 13h00

Merci de garder ce document, il contient des informations utiles.

Documents à fournir pour valider votre inscription

Documents obligatoires:

- 1 photo d'identité pour l'intendance **uniquement pour les élèves internes et demi-pensionnaires** (merci d'indiquer nom et prénom de l'élève au dos)
- La fiche de renseignement soigneusement complétée
- La copie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité (sur une seule page)
- La copie de la journée de défense et de citoyenneté (JDC, JAPD) ou du recensement pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française
- La fiche intendance
- La fiche d'urgence
- Le document droit à l'image
- L'assurance scolaire 2023 - 2024 **obligatoire**.

Facultatif:

L'adhésion à la maison des lycéens, accompagnée d'un chèque de 11 euros.

La participation à la caisse de solidarité : un chèque de 3 euros libellé à l'ordre de l'agent comptable du Lycée de Morez (peut servir à venir en aide à des élèves et des étudiants dans le besoin par exemple).

Ces cotisations sont facultatives, toutefois, l'attention des familles est attirée sur leur caractère de solidarité et de mutualisation, de plus la maison des lycéens contribue aux divers voyages et activités organisés au cours de l'année.

Merci de noter au dos des chèques les nom et prénom de l'élève.

Merci de garder ce document, il contient des informations utiles.

Le lycée accessible depuis internet

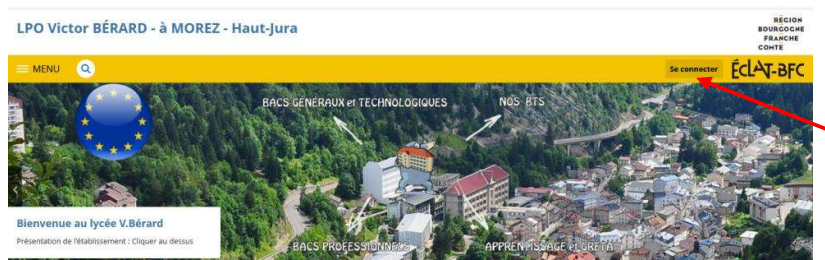
- Le site internet du lycée : <http://www.lyceemorez.fr/>

- Le portail **ECLAT-BFC** du lycée : <https://lyc-vberard-morez.eclat-bfc.fr>

Depuis ce portail vous pouvez vous connecter en tant que parents avec l'identifiant et le code qui vous seront envoyés dès la première quinzaine de septembre par mail (pensez à bien renseigner une adresse mail valide lors de l'inscription de votre enfant).

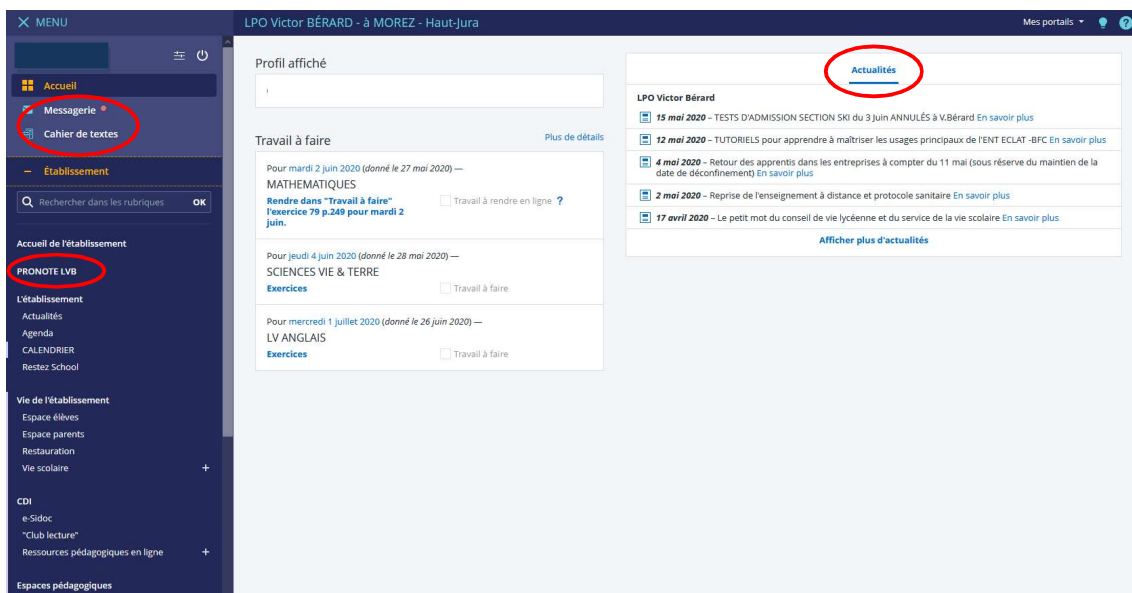


Écoles Collèges Lycées Académies et Territoires en Bourgogne-Franche-Comté



Lorsque vous serez connectés vous pourrez accéder :

- Aux téléservices : pour payer vos factures en ligne (via l'onglet Mes Applications).
- Au cahier de texte de votre enfant,
- Au logiciel *Pronote* (résultats, absences, ...),
- A une messagerie interne,
- A toutes les informations du lycée.



Conservez bien votre identifiant et votre code.

Liste des professions et des catégories socioprofessionnelles

- 10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)
- 21 Artisans (salariés de leur entreprise)
- 22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)
- 31 Professions libérales (exercées sous statut de salarié)
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts e des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Policiers, militaires et agents de surveillance
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles et assimilés

Merci de garder ce document, il contient des informations utiles.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS BTS

Année scolaire 2023 – 2024

Merci de remplir TOUS les champs et conformément à l'état civil

NOM : _____ Prénoms : _____ Sexe : M - F
 Né(e) le : _____ à : _____ Département : _____
 Nationalité : _____ Identifiant National (INE) : _____
 Tél portable de l'étudiant : _____
 Adresse mail de l'étudiant : _____
 Numéro de sécurité sociale de l'étudiant : _____
 Adresse postale étudiante (adresse de Morez) : _____

SCOLARITÉ POUR LA RENTRÉE 2022

Régime : Demi-pensionnaire Externe

Cocher votre choix	Opticien Lunetier	Systèmes photoniques	Conception et industrialisation microtechniques
Première année	<input type="checkbox"/> BTS1 OL	<input type="checkbox"/> BTS1 SP	<input type="checkbox"/> BTS1 CIM
Deuxième année	<input type="checkbox"/> BTS2 OL	<input type="checkbox"/> BTS2 SP	<input type="checkbox"/> BTS2 CIM
Doublement	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (2022-2023)

Établissement :

Commune :

Classe :

DIPLOMES

Intitulé du Bac préparé ou obtenu :

Année d'obtention :

RESPONSABLES LÉGAUX

./!\ Les factures sont envoyées uniquement au responsable légal financier.

	Responsable légal et financier	Responsable légal
NOM		
Prénom		
Lien de parenté		
Situation familiale		
Adresse		
Tél portable		
Adresse mail (communication absences)		
Code profession (voir page suivante)		
Autorise à communiquer ses coordonnées aux associations de parents d'élèves	OUI - NON	OUI - NON
Nombre d'enfants à charge		
Dont scolarisés en lycée ou collège public		

AUTRE PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :

Prénom :

Lien de parenté :

Tél :

AUTRE

Avez-vous un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) : OUI

NON

un PAI (plan d'accompagnement individualisé) : OUI

NON

Si oui, merci de joindre les documents sous enveloppe à l'attention de l'infirmière pour le PAI et au secrétariat élèves pour le PAP.

Avez-vous un aménagement aux examens :

OUI

NON

Si oui, merci de joindre le document.



Lycée Victor Bérard
35 Quai Aimé Lamy
BP 70087
39403 MOREZ Cedex
03 84 34 17 00
ce.0390027t@ac-besancon.fr

Fiche Intendance Année scolaire 2023 – 2024

Photo
obligatoire pour
la carte de self

Inscrire le nom
de l'élève au dos

Le règlement intérieur concernant l'organisation et le fonctionnement du service de restauration est disponible dans le carnet de liaison de l'élève et il est également téléchargeable sur le site internet du lycée.

IDENTITÉ

Identité de l'élève :

NOM :

Prénom :

Classe 2023/2024 :

Responsables :

	Responsable n°1 : légal et financier	Responsable n°2
NOM-Prénom		
Lien de parenté		
Pour les familles séparées, copie de la facture par mail		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

RÉGIME DE L'ÉLÈVE

- Externe
- Demi-pensionnaire 4 jours (**lundi-mardi-jeudi-vendredi uniquement**) (coût annuel 2023 : 522.72 €)
- Demi-pensionnaire 5 jours (coût annuel 2023 : 613.80 €)
- Interne (coût annuel 2023 : 1 816.08 €)

LE RÉGIME EST CHOISI POUR L'ANNÉE ENTIÈRE ET NE PEUT ÊTRE CHANGÉ EN COURS D'ANNÉE

CHOIX DU RÈGLEMENT DE L'INTERNAT et DEMI-PENSION

- Par prélèvement automatique (**verso de la feuille à compléter et joindre un RIB**)

Chaque trimestre, une facture sera éditée. Le paiement échelonné des frais de pension et demi-pension est possible par prélèvement automatique mensuel, **sur le compte bancaire du responsable financier de l'élève**, sans aucun frais supplémentaire pour la famille. 3 prélèvements par trimestre à compter du mois de novembre)

- Par chèque, espèces ou virement bancaire à réception de la facture

Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable Lycée Polyvalent Victor Bérard

RIB DU LYCEE

IBAN : FR76 1007 1390 0000 0010 0139 082

BIC : TRPUFRP1

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)	
En signant ce formulaire, vous autorisez LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :	Nom : LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD
Adresse :	Adresse : 35 Quai Aimé Lamy BP 70087 MOREZ
Code postal :	Code postal : 39403
Ville :	Ville : MOREZ CEDEX
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)
IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif : <input type="checkbox"/>	Paiement ponctuel : <input type="checkbox"/>
Signé à :	Signature :
Le (JJ/MM/AAAA) :	

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE 2023-2024

Autorisation parentale pour un élève mineur.
Autorisation de l'élève lui-même s'il est majeur.

Élève (NOM, Prénom) Classe

De nombreuses activités pédagogiques conduisent les établissements scolaires à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent des élèves, soit dans le lycée, soit lors des sorties pédagogiques. Le lycée est fréquemment sollicité par la presse pour réaliser des reportages.

La loi relative au droit à l'image exige une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant, non seulement pour la prise de vues, mais aussi pour l'exploitation interne à l'école, lors de projections en cours, ou consultations sur PC, et la diffusion de ces images sur un support papier ou numérique.

Conformément à la loi, est garanti le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'élève nommé ci-dessous.

Je soussigné(e), pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai d'un droit de retrait, sur simple demande, si je le juge utile.

- J'autorise les équipes pédagogiques du lycée Victor Bérard au cours de l'année 2023-2024
 Je n'autorise pas

- À photographier ou filmer mon enfant dans le cadre exclusif des projets pédagogiques, présentations orales en classe, visites d'usines ou d'expositions, voyages scolaires,

- À permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes, en cas de reportage dans le lycée,

- À permettre la prise de vue de mon enfant pour les photographies de classe,

- Autorise la diffusion de l'image de mon enfant sans aucune limitation de durée au sein du lycée, et des médias pédagogiques, supports papiers, vidéos, sur le site du lycée ou ENT.

Nom et prénom du responsable de l'élève mineur :

Signature:

Signature de l'élève majeur :



Fiche d'urgence à l'attention des parents (À photocopier et remettre aux services de transport d'urgence)

Identité de l'élève:

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Adresse :

Identité des responsables légaux:

Responsable légal n°1 :

Nom, Prénom :

Adresse :

Responsable légal n°2 :

Nom, Prénom :

Adresse :

Personnes à contacter :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les responsables légaux le plus rapidement possible. Pour ce faire, veuillez nous transmettre les coordonnées suivantes par ordre de priorité à contacter :

N° tel. Portable

N° de tel. Travail

Autre numéro

Responsable légal n°1 :

Responsable légal n°2 :

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement:

Autres informations:

Nom, adresse et n° de tél. du médecin traitant qui suit l'enfant :

Si vous souhaitez apporter des informations complémentaires que vous jugerez utiles à la prise en charge de votre enfant, vous pouvez les joindre à ce document, sous pli cacheté.

En cas d'urgence, j'autorise le transport de mon enfant accidenté ou malade par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par un personnel de l'établissement scolaire. Je suis informé qu'un élève mineur ne pourra sortir du centre hospitalier qu'accompagné de sa famille.

Date :

Signature(s) du ou des responsables légaux :

Maison Des Lycéens



Tous les jours ...

La cafétéria est ouverte durant les récréations. Les élèves y trouveront des boissons, des fruits et des en-cas à des tarifs très accessibles.

Salle de jeux : baby foot, ping-pong, jeux de cartes, échiquiers, jeux de société ...

De temps en temps

- Tournois sportifs amicaux
- Collecte de fonds (Octobre Rose)

Pour Voyager ...

La MDL supporte financièrement les actions pour financer les voyages scolaires (Tombolas, vente de chocolats,...)



Pour les internes ...

- Soirée cinéma au lycée
- Soirée des internes
- Machines à laver, sèche linge, table et fer à repasser
- Organisation d'une sortie, soirées...

Mais encore ...

- Gestion des photos de classes
- Avance de frais divers, matériel de cours, inscription...

La Maison Des Lycéens joue un rôle important au sein de notre établissement, elle dynamise et apporte son soutien dans de multiples aspects de la vie lycéenne. Cet un outil au service des élèves qui leur donne les ressources et un cadre pour concrétiser leurs initiatives. La MDL est une association (type loi 1901) gérée conjointement par des élèves et par des membres du personnel élus. Chaque élève est libre d'y apporter son soutien en y adhérant (11€/an) ou en s'investissant dans la vie de l'association.

✂.....

ADHÉSION MDL

Je soussigné(e).....responsable légal de l'élève.....en classe de.....autorise mon enfant à participer aux activités de la MDL.

Je soussigné(e)..... étudiant majeur souhaite participer aux activités de la MDL.

Ci-joint le chèque de 11 euros à l'ordre de la MDL

Signature :